

Distribution limitée

IFAP-2006/Bureau.X/2
Paris, le 23 mars 2006
Original anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous
Dixième réunion
23 mars 2006

Maison de l'UNESCO, Paris, salle VI (bâtiment Fontenoy)

Rapport final

Ce document est également disponible sur l'Internet
<http://www.unesco.org/webworld/ifap>

TABLE DES MATIÈRES

Page

<u>Introduction.....</u>	<u>1</u>
<u>Point 1 Ouverture de la réunion.....</u>	<u>1</u>
<u>Point 2 Adoption de l'ordre du jour.....</u>	<u>1</u>
<u>Point 3 Adoption du rapport de la 9e réunion du Bureau (14-16 septembre 2005).....</u>	<u>1</u>
<u>Point 4 Méthodes de travail du Bureau de l'IFAP.....</u>	<u>1</u>
<u>(a) Communication par courrier électronique.....</u>	<u>1</u>
<u>(b) Communications du Conseil - Blog du Bureau, communauté en ligne.....</u>	<u>2</u>
<u>(c) Représentation du Bureau de l'IFAP à des réunions internationales et régionales.....</u>	<u>2</u>
<u>(d) Groupes de travail et composition.....</u>	<u>2</u>
<u>Mesure des TIC au service du développement.....</u>	<u>2</u>
<u>Plan de visibilité.....</u>	<u>3</u>
<u>Outils de réunion en ligne.....</u>	<u>3</u>
<u>(e) Nouveaux groupes de travail.....</u>	<u>3</u>
<u>(f) Participation des ONG et des OIG.....</u>	<u>3</u>
<u>(g) Élaboration d'un plan de travail.....</u>	<u>3</u>
<u>Point 5 Examen des actions proposées à la 4e session du Conseil.....</u>	<u>4</u>
<u>(a) Évaluation de l'IFAP.....</u>	<u>4</u>
<u>(b) Suivi du SMSI.....</u>	<u>4</u>
<u>(c) Plan de visibilité.....</u>	<u>4</u>
<u>(d) Comités nationaux pour l'IFAP.....</u>	<u>5</u>
<u>(e) Contribution du Conseil de l'IFAP à la préparation du 34 C/4.....</u>	<u>5</u>
<u>Point 6 Préservation du patrimoine archivistique.....</u>	<u>5</u>
<u>Point 7 Ordre du jour, date et lieu de la 11e réunion du Bureau de l'IFAP</u>	<u>6</u>
<u>Point 8 Questions diverses.....</u>	<u>6</u>
<u>Point 9 Clôture de la réunion.....</u>	<u>6</u>

Annexe I : Ordre du jour de la 10^e réunion du Bureau du Programme Information pour tous (23 mars 2006)

Introduction

1. La dixième réunion du Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous s'est tenue à la Maison de l'UNESCO, à Paris, le 23 mars 2006.

2. Ont participé à cette réunion les membres du Bureau ci-après :

Président :	M. Laurence Zwimpfer	Nouvelle-Zélande
Vice-Présidents :	M. Dietrich Schüller	Autriche
	Mme Fay Durrant	Jamaïque
	M. Theophilus Mlaki	République-Unie de Tanzanie
Membres :	M. Gabor Soos*	Hongrie
	M. Izzeldin Mohamed Osman	Soudan
	M. Hong Tianhua**	Chine
Rapporteur :	M. Daniel Malbert	France

* En remplacement de M. Laszlo Z. Karvalics, membre du Bureau

** En remplacement de M. Wu Yishan, membre du Bureau

3. Le Directeur général de l'UNESCO était représenté par Mme Elizabeth Longworth, directrice de la Division de la société de l'information.

4. Le représentant du Conseil international des archives (CIA), qui représentait aussi la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) et le Coordinating Council of Audiovisual Archives Associations (CCAAA), a également pris part à la réunion.

Point 1 Ouverture de la réunion

5. M. Laurence Zwimpfer, président du Conseil de l'IFAP, et Mme Elizabeth Longworth ont souhaité la bienvenue aux membres du Bureau.

Point 2 Adoption de l'ordre du jour

6. L'ordre du jour (voir annexe I) a été adopté.

Point 3 Adoption du rapport de la 9^e réunion du Bureau (14-16 septembre 2005)

7. Le Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous a adopté le rapport de sa 9^e réunion (14-16 septembre 2005) sans modifications.

Point 4 Méthodes de travail du Bureau de l'IFAP

(a) Communication par courrier électronique

8. Le Président a prié le Secrétariat d'enregistrer précisément les coordonnées des membres du Bureau et des délégués permanents. Il a déclaré qu'il distribuerait le protocole de consultation par courrier électronique aux membres du Bureau afin de recueillir leurs observations.

(b) Communications du Conseil - Blog du Bureau, communauté en ligne

9. Le Bureau a invité le Secrétariat à mettre en place un outil en ligne convivial permettant de faciliter la communication entre les membres du Conseil et du Bureau.

(c) Représentation du Bureau de l'IFAP à des réunions internationales et régionales

10. Le Bureau a souligné qu'il serait souhaitable que ses membres représentent le Conseil à des réunions internationales et régionales afin de renforcer la visibilité de l'IFAP, et il a mentionné en particulier les trois manifestations suivantes :

- la réunion du Coordinating Council of Audiovisual Archives Associations (CCAAA), à Paris (France), le 31 mars 2006 ;
- le Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA), à Séoul (République de Corée), en août 2006 ;
- la réunion sur le thème de l'Information relative aux crises sanitaires, à Kuala Lumpur (Malaisie), en juin 2007.

11. Les membres du Bureau ont accueilli avec satisfaction la proposition de Dietrich Schüller (Autriche) de représenter le Bureau de l'IFAP à la réunion du CCAAA, le 31 mars 2006.

12. Les membres du Bureau ont estimé qu'il était nécessaire, lors de l'identification des réunions internationales et régionales auxquelles ils pourraient participer, de se concentrer sur les trois domaines prioritaires de l'IFAP. Ils ont sollicité l'aide du Secrétariat pour obtenir des supports d'information élémentaires tels que des présentations PowerPoint sur l'IFAP et des brochures.

13. Le Secrétariat a signalé qu'il n'y avait pas les fonds nécessaires pour couvrir les frais de participation des membres du Bureau à des rencontres internationales et régionales. Les membres du Bureau pourraient peut-être participer indirectement aux réunions régionales en faisant appel aux antennes nationales de l'IFAP que sont ses comités nationaux ou aux antennes régionales de certaines ONG, par exemple celles du Conseil international des archives.

(d) Groupes de travail et composition

14. Les trois groupes de travail créés par le Bureau et approuvés par le Conseil réunissent des professionnels et experts internationaux autour de projets pour lesquels deux ou trois membres du Bureau sont chargés d'une tâche spécifique. La situation concernant chacun de ces groupes est la suivante :

Mesure des TIC au service du développement

15. Les membres du Bureau, conscients que le groupe de travail sur ce thème n'était pas formellement en place, sont convenus de ce qui suit :

- (a) Le groupe de travail devrait avoir pour nom « Mesure pour les sociétés du savoir ».
- (b) Le groupe de travail devrait se concentrer sur les questions de mesure dans les trois domaines prioritaires de l'IFAP.
- (c) Dans le mandat de ce groupe de travail, il faudrait déterminer la portée de la mesure (par exemple l'impact sur les sociétés, le nombre de personnes ayant des compétences

en matière d'information, etc.) et les méthodes à employer (instruments de mesure et indicateurs).

- (d) Les activités du groupe de travail devraient s'appuyer sur des activités similaires menées dans le cadre du Programme ordinaire (par exemple : l'Observatoire de la société de l'information, les activités de l'Institut de statistique de l'UNESCO, les travaux du PIDC sur les indicateurs de médias libres et pluralistes) et d'autres organisations internationales (UIT, OCDE), et sur les critères utilisés par le Bureau pour sélectionner les projets de l'IFAP.
- (e) Les comités nationaux pour l'IFAP pourraient contribuer à réaliser l'étude et à rassembler des indicateurs.
- (f) Les ONG devraient participer à la rédaction du mandat.

Plan de visibilité

16. Ce groupe de travail se compose de tous les membres du Bureau et bénéficie de l'assistance de Microsoft et du Secrétariat.

Outils de réunion en ligne

17. Le Bureau a décidé de ne pas créer de groupe de travail sur les outils de réunion en ligne, car cette question technique et de procédure ne nécessite pas qu'un groupe spécifique soit institué, et a préféré évaluer en vue de l'utiliser par la suite l'outil de communication en ligne qui sera présenté par le Secrétariat (voir point 4 (b)).

(e) Nouveaux groupes de travail

18. Comme l'a demandé le Conseil de l'IFAP à sa 4^e session, et sur proposition de la Chine, les membres du Bureau ont décidé de créer un nouveau « *Groupe de travail sur les meilleures pratiques dans l'utilisation de l'information au service du développement* ». Ce groupe de travail, dont le mandat doit être élaboré, devrait coordonner ses travaux avec le projet de l'IFAP relatif à la « Base de données sur les meilleures pratiques ».

(f) Participation des ONG et des OIG

19. Des membres du Bureau ont exprimé le souhait d'associer un plus grand nombre d'ONG et d'OIG aux réunions relatives à l'IFAP. En particulier, il a été décidé de prendre contact avec les acteurs concernés figurant sur la liste d'ONG dont le Bureau dispose et d'étudier la possibilité de mettre en place une communauté en ligne.

(g) Élaboration d'un plan de travail

20. Les membres du Bureau ont pris note du souhait exprimé par le Conseil d'élaborer un plan de travail pour ses activités et ont insisté sur le fait que ce plan devrait refléter les objectifs de l'IFAP et être axé sur l'impact que le Programme pourrait avoir.

Point 5 Examen des actions proposées à la 4^e session du Conseil

(a) Évaluation de l'IFAP

21. Le Bureau a prié le Secrétariat de consulter le Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO pour préparer l'évaluation de l'IFAP, en tenant compte du calendrier d'élaboration du Projet de stratégie à moyen terme pour 2008-2013 (34 C/4) et en examinant les possibilités de traduire les résultats de l'évaluation dans ce processus.

22. Le Bureau a invité le Secrétariat à revoir le projet de mandat de l'évaluation en tenant compte des observations du Conseil et du Bureau. Le mandat révisé doit être envoyé par le Secrétariat aux membres du Bureau avant le 13 avril, et ceux-ci devront transmettre leur réponse avant fin avril. La version finale du mandat doit être soumise aux membres du Conseil au plus tard le 31 août 2006.

23. À la demande du Conseil, le Bureau constituera un « groupe d'évaluation » chargé de suivre le processus d'évaluation. Les membres du groupe de travail qui a créé l'IFAP, les deux anciens présidents du Programme, ainsi que des organisations telles que le CIA, l'IFLA, la Internet Society (ISOC) et la Fédération internationale pour le traitement de l'information (IFIP) devraient être invités à faire partie du groupe d'évaluation.

(b) Suivi du SMSI

24. Les membres du Bureau ont reconnu que l'IFAP a un rôle à jouer dans la mise en œuvre du Plan d'action de Genève, en particulier les grandes orientations C8 sur la diversité et l'identité culturelles, la diversité linguistique et les contenus locaux, et notamment les paragraphes relatifs à la numérisation et à la préservation du patrimoine culturel, et C10 sur les dimensions éthiques de la société de l'information.

25. Il a été demandé au Secrétariat de faire participer les membres du Bureau aux réunions de consultation qu'il organise sur la mise en œuvre des grandes orientations relevant de sa compétence¹.

26. Le Président a décidé de fournir une note d'information sur le SMSI aux membres du Conseil exécutif dont le pays est également représenté au Conseil de l'IFAP afin de bien montrer qu'il est nécessaire d'associer l'IFAP à la mise en œuvre des conclusions du SMSI.

(c) Plan de visibilité

27. Les membres du Bureau ont félicité le Secrétariat pour la rapidité avec laquelle il a élaboré la brochure de l'IFAP et le Rapport 2004-2005, ainsi que les autres documents d'information relatifs au Programme. Ils ont fait observer qu'un montant total de 25 000 dollars des États-Unis provenant du Fonds spécial de l'IFAP avait été alloué à la production de ces documents.

28. Le Secrétariat a informé le Bureau que les fonds manquaient pour assurer la traduction du rapport en français et sa reproduction. Le Bureau a demandé au Secrétariat de trouver les fonds nécessaires pour financer la version française du rapport et, si possible, la version espagnole également. Les quelque 8 000 dollars destinés à la production des documents d'information sur l'IFAP qui n'ont pas été dépensés seront utilisés en priorité à cette fin.

29. Il a été demandé au Secrétariat de diffuser les brochures et le rapport de l'IFAP à l'ensemble des parties prenantes de l'UNESCO et aux auteurs qui ont rédigé des articles pour le rapport.

¹ http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=1543&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

30. Il a été demandé au Secrétariat de prévoir des versions électroniques pour assurer la reproduction des documents sur le terrain, principalement les affiches de l'IFAP.

31. Le Bureau étudie actuellement la possibilité de réaliser un clip l'« Information vivante », en s'inspirant du clip sur le « Patrimoine vivant ». Les contacts avec Samsung doivent se poursuivre.

32. Le Bureau a également rappelé qu'il fallait promouvoir les chartes et instruments normatifs existants.

(d) Comités nationaux pour l'IFAP

33. La structure actuelle des comités nationaux pour l'IFAP - qui souvent manquent de ressources et ne sont constitués que d'une seule personne - est jugée trop fragile et insuffisamment efficace. Le Bureau a étudié les possibilités de la renforcer et a prié le Secrétariat de présenter un plan de travail, des stratégies et des principes directeurs pour les comités nationaux.

34. La création de nouveaux comités est considérée comme un bon moyen d'accroître la visibilité du Programme. Le Bureau a suggéré de communiquer au Conseil la liste existante des comités nationaux afin que tous les États membres de l'UNESCO créent le leur.

35. Pour renforcer les comités existants, le Bureau a souligné la nécessité de poursuivre l'étude et l'identification de points focaux au niveau national. Au sein du Secrétariat, le point focal est déjà désigné.

36. Il faut non seulement renforcer la coopération entre le Bureau de l'IFAP et le Conseil ainsi qu'avec les comités nationaux, mais aussi instaurer une coordination horizontale entre les comités nationaux eux-mêmes. La coopération régionale doit être consolidée à cet égard et un point focal régional pourrait aussi s'avérer utile.

37. Les plans de travail des comités nationaux devraient comprendre des activités afférentes à la mise en œuvre des résultats du SMSI.

(e) Contribution du Conseil de l'IFAP à la préparation du 34 C/4

38. Les membres du Bureau seront consultés par courrier électronique sur l'opportunité d'orienter davantage les activités sur l'infoéthique. Le Bureau a noté que le Directeur général lancerait bientôt un processus de consultation officielle des États membres en vue de la préparation du 34 C/4. Le Secrétariat a été prié de veiller à ce que les objectifs et activités de l'IFAP soient dûment mentionnés dans le projet de 34 C/4.

Point 6 Préservation du patrimoine archivistique

39. Le Bureau a noté que le Secrétariat prévoyait de réaliser une étude de faisabilité concernant une campagne mondiale de sensibilisation à la fragilité du patrimoine audiovisuel, qui reprendrait notamment la proposition visant à proclamer une Journée mondiale du patrimoine audiovisuel, faite par la République tchèque à la 33^e session de la Conférence générale, et celle de lancer un Appel mondial pour la préservation du patrimoine audiovisuel, présentée par la France à la 4^e session du Conseil de l'IFAP, avec la participation des commissions nationales de l'UNESCO et des comités nationaux pour l'IFAP.

Point 7 Ordre du jour, date et lieu de la 11^e réunion du Bureau de l'IFAP

40. La 11^e réunion du Bureau de l'IFAP se tiendra les 21 et 22 septembre 2006 au Siège de l'UNESCO à Paris, France.

41. Le projet d'ordre du jour sera établi au moyen d'outils en ligne et publié un mois avant l'ouverture de la réunion.

42. Le 21 septembre 2006, le Bureau organisera un débat thématique d'une demi-journée sur la préservation de l'information.

43. Les 12^e et 13^e réunions du Bureau devraient se tenir respectivement du 2 au 4 avril et du 18 au 19 septembre 2007.

Point 8 Questions diverses

44. Aucune question n'était inscrite sous ce point de l'ordre du jour.

Point 9 Clôture de la réunion

45. Mme Longworth a remercié les membres du Bureau pour leur aide et leurs avis. Elle a fait observer que les deux Conseils intergouvernementaux des Programmes du Secteur de la communication et de l'information (celui de l'IFAP et celui du PIDC) faisaient du bon travail et elle a indiqué qu'elle comptait sur leur assistance constante en particulier pour l'élaboration de la Stratégie à moyen terme.

46. Le Président a clôturé la réunion en remerciant le Secrétariat et les interprètes de leur soutien.

ANNEXE I

**ORDRE DU JOUR DE LA DIXIÈME RÉUNION DU BUREAU
DU PROGRAMME INFORMATION POUR TOUS (23 MARS 2006)**

1. Ouverture de la réunion et introduction
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du rapport de la 9^e réunion du Bureau (14-16 septembre 2005)
4. Méthodes de travail du Bureau de l'IFAP
 - (a) Communication par courrier électronique
 - (b) Communications du Conseil - Blog du Bureau, communauté en ligne
 - (c) Représentation du Bureau de l'IFAP à des réunions internationales et régionales
 - (d) Groupes de travail et composition
 - (e) Nouveaux groupes de travail
 - (f) Participation des ONG et des OIG
 - (g) Élaboration d'un plan de travail
5. Examen des actions proposées à la 4^e session du Conseil
 - (a) Évaluation de l'IFAP
 - (b) Suivi du SMSI
 - (c) Plan de visibilité
 - (d) Comités nationaux pour l'IFAP
 - (e) Contribution du Conseil de l'IFAP à la préparation du 34 C/4
6. Préservation du patrimoine archivistique
7. Ordre du jour, date et lieu de la 11^e réunion du Bureau de l'IFAP
8. Questions diverses
9. Clôture de la réunion